

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Laetitia Ciccolini, Jacques Elfassi, Jean-Christophe Jolivet, Catherine Notter, Bruno Poulle

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Le texte proposé était tiré du chant 15 des *Métamorphoses* d'Ovide (9-57). Il s'agissait d'un récit étiologique narrant les circonstances de la fondation de Croton, œuvre conjointe d'un dieu et d'un homme, Hercule et Myscélos. Ce récit était relaté au pieux Numa Pompilius par un vieillard crotoniate à l'occasion de la visite du Sabin en Grande Grèce. Enfin, l'histoire était motivée par une question de Numa sur les origines de la cité, selon un schéma fréquent dans la littérature étiologique. On ne sait si Ovide a tiré cette version d'une source ancienne ou s'il a procédé à la fusion de plusieurs variantes.

Le récit débutait en relatant l'hospitalité offerte par Croton à Hercule, alors qu'il poussait devant lui les bœufs de Géryon. Le héros à la massue promettait en échange qu'une ville se dresserait à l'endroit où l'homme l'avait accueilli. Suivait sans transition l'épisode de la réalisation, fort différée, de cette promesse : à Argos, un homme juste, Myscélos, est choisi par Hercule comme fondateur de la future cité. Le dieu délivre instructions et menaces lors d'une première apparition nocturne, ce qui laisse Myscélos dans un terrible dilemme, pris qu'il se trouve entre le dieu qui le pousse à partir fonder une nouvelle cité et les lois de la cité qui le lui interdisent. Une rapide transition épique introduit le récit d'une seconde apparition d'Hercule, encore plus menaçante. Le héros qui s'apprête à accomplir la volonté du dieu et à opérer le transport sacré des pénates dans la nouvelle cité se trouve alors accusé devant ses concitoyens. S'en remettant au dieu auquel il adresse une prière, Myscélos échappe miraculeusement à la condamnation : Hercule métamorphose les jetons de vote des juges, changeant leur couleur et entraînant l'acquiescement de l'élu. Un rapide catalogue géographique relate le voyage de l'Argien jusqu'en Grande Grèce, au lieu où se trouve enseveli Croton, sur la tombe duquel il fonde une ville à laquelle il donne le nom de l'hôte d'Hercule.

Traduction (*Métamorphoses* 15, 22-40)

La partie à traduire couvrait le cœur de l'histoire, le moment dramatique où Hercule pousse Myscélos à partir et enfreindre la loi de la cité, provoquant la condamnation du futur œciste.

La première séquence à traduire a surtout fait l'objet d'analyses fautive quant à la disjonction *patrias sedes, patriam* étant par exemple pris pour un substantif désignant la patrie. Les deux formes *age, desere* n'ont pas toujours été bien analysées non plus, *age* étant traduit par un impératif auquel se trouvait malencontreusement rattaché un complément d'objet (« mets en mouvement ta patrie », etc.). Si le traitement du groupe *multa ac metudenda* a souvent été bien effectué, la forme *metuenda* en revanche n'a pas toujours fait l'objet d'une identification satisfaisante. Une fois bien identifiée la disjonction *diuersi Aesaris*, il fallait prendre garde de conférer à l'adjectif un sens spatial et ne pas traduire *Aesaris* par « du dieu des Etrusques » ou « de la rivière de Grande Grèce ». On rappellera à cette occasion que certaines gloses explicatives proposées par le dictionnaire ne sauraient être assimilées à une traduction, notamment dans le cas des noms propres. Dans la phrase *Surgit Alemonides tacitae recentia mente / uisa refert*, ce

sont encore les disjonctions qui ont posé le plus de difficultés : il fallait rapporter *tacita* à *mente* et *recentia* à *uisa*. Une bonne analyse morphologique, le simple fait de savoir que le cinquième pied d'un hexamètre est généralement un dactyle suffisaient à mener l'enquête à bien. Le verbe *surgit* était un faux ami ; il signifiait ici « se lève ». Dans la suite, *pugnatque diu sententia secum*, la forme *secum* a pu dérouter certains candidats (on rappellera les formes *mecum*, *tecum*, *secum*, *nobiscum*, *uobiscum*). Le sujet *sententia*, qui occupait, là encore le dactyle du cinquième pied, a souvent été analysé comme un ablatif. La construction attributive de *poena* dans le vers suivant a pu poser des difficultés, de même que l'identification du datif du participe présent actif *uolenti* dont dépendait le groupe *patriam mutare*. Il fallait évidemment traduire ici « changer de patrie » et non pas « changer la patrie ».

La transition épique qui suit présente ainsi des verbes au plus-que-parfait, ce qui produit une sorte d'accélération. Là encore, il fallait prendre garde aux disjonctions, rattacher *candidus* à *sol*, *sidereum* à *caput*, *densissima* à *nox*. Dans les vers suivants : *Visus adesse idem deus est eademque monere / Et, nisi paruerit, plura et grauiora minari*, il fallait bien rattacher *adesse* et *monere* à *uisus est*. *Idem* était un nominatif se rapportant à *deus*, *eadem*, un accusatif neutre pluriel complément de *monere* ; *minari* devait se construire comme les deux infinitifs précédents, avec pour compléments les deux adjectifs comparatifs substantivés au neutre pluriel *plura* et *grauiora*. Dans la phrase suivante, *Pertimuit patriumque simul transferre parabat / In sedes penetrare nouas*, la double disjonction *patrium penetrare* et *sedes nouas* n'a pas toujours fait l'objet d'une identification correcte. Le sens du nom *penetrare* était clairement indiqué dans les dictionnaires usuels, notamment le *Gaffiot* avec référence au passage ovidien. *Simul* a parfois été pris pour une conjonction de temps, alors qu'il s'agissait d'un adverbe, toute autre solution étant exclue du fait de la présence de la coordination par *-que*. Dans la suite, il fallait repérer le sens juridique du passif *agitur* et identifier *spretarum legum* comme un génitif de grief se rattachant directement à *reus*, rattachement pour lequel les dictionnaires donnaient des exemples à l'article *reus*. On en arrivait globalement au sens suivant : « il est poursuivi comme accusé de mépris pour les lois » Le groupe *spretarum legum* illustre de fait la règle *Sicilia amissa*. La conjonction *ut* introduisait ensuite une proposition temporelle. La proposition *ut peracta est causa prior* présentait une légère difficulté pour l'interprétation de *prior*, qui était un adjectif à valeur oppositionnelle : il fallait comprendre qu'il s'agissait de la première partie du procès. La proposition *crimenque patet sine teste probatum* était coordonnée à la précédente et dépendait toujours de *ut*. On rappellera à cette occasion que, contrairement à l'usage courant du français, le latin ne répète pas systématiquement la conjonction quand plusieurs subordonnées de même nature se suivent. Par la suite, la traduction de l'adresse à Hercule *O cui ius caeli bis sex fecere labores* a posé quelques difficultés. Elle répondait aux usages du style hymnique, où la divinité est invoquée par des périphrases reflétant certaines de ses prérogatives ou certains événements de sa geste. Le relatif au datif *cui* n'avait pas d'antécédent exprimé ; il fallait déduire ce dernier de l'impératif et du *tu* au vers suivant : il s'agissait d'Hercule, auquel Myscélos s'adressait ici à la deuxième personne. Le sujet de la forme au parfait *fecere*, pour *fecerunt*, était obligatoirement un pluriel, soit *bis sex labores* : « deux fois six (= douze) travaux ». La plus grande difficulté résidait dans la traduction du verbe *fecere* et de son complément d'objet *ius caeli*. On pouvait s'inspirer des occurrences de *ius* accompagné du génitif, par exemple *ius conubii* : le droit de se marier ou, mieux encore, *ius ciuitatis*, le droit de cité que l'on pouvait trouver dans le dictionnaire. Une traduction littérale permettait de s'orienter vers une idée proche de « donner droit au ciel ». De là on pouvait conclure que la périphrase solennelle utilisée par Myscélos mettait en rapport les douze travaux avec l'apothéose d'Hercule. La suite de trois formes verbales *fer*, *precor*, *inquit* a pu dérouter tel ou tel. La première forme était l'impératif monosyllabique de *fero*. *Opem ferre*

signifie porter aide, secourir. La deuxième signifiait « je t'en prie » et le verbe *inquit* était l'incise du verbe déclaratif régissant l'ensemble des paroles de Myscélos, au style direct. Il fallait enfin avoir égard à rendre le *tu* correctement et à choisir pour le terme *auctor* une traduction appropriée : « auteur » ne faisait évidemment pas l'affaire.

Pour finir, on voudrait insister sur le fait que la poésie ne doit nullement effrayer les candidats ; si le lexique est parfois un peu différent, si certains usages changent par rapport à la prose classique, la syntaxe d'un texte poétique est souvent plus simple du fait de l'absence de longues périodes oratoires. Des points particuliers comme les disjonctions doivent être connus.

Commentaire :

Les remarques qui suivent ne tendent ni à proposer un corrigé type ni à illustrer le genre un peu facile du bétisier. Elles ont pour propos, se fondant essentiellement sur ce que le jury a pu trouver de bonnes analyses dans les copies, de montrer aux candidats qu'il est possible de proposer une exégèse pertinente, n'exigeant aucune érudition particulière, sur un texte de ce genre. Avant d'en venir à cela, on formulera quelques remarques de bon sens.

Le premier conseil consiste à recommander aux candidats de se dépouiller de tout préjugé quand ils abordent l'interprétation d'un texte. Il était inconcevable de considérer le récit d'Ovide comme réaliste ou objectif ; il fallait au contraire insister sur son admirable *breuitas*. Tout récit n'est pas par principe riche, réaliste ou précis. La concision, la stylisation, l'esquisse, la rapidité, le caractère sommaire, etc., peuvent aussi être des qualités narratives.

Le deuxième conseil que l'on peut formuler est de ne pas considérer le texte comme l'occasion de rattacher artificiellement au texte étudié les éléments d'un cours reçu pendant l'année de préparation ou de lectures orientées par le thème au programme. En l'occurrence, un certain nombre de développements, s'appuyant par exemple sur la notion de *numen*, ont tenté de traiter le passage comme un texte à valeur documentaire sur la religion romaine, méconnaissant l'évidence, à savoir, en dépit de la personnalité du destinataire interne, Numa, le contexte foncièrement hellénique du récit. Si l'on veut parler un peu comme Varron, l'on ajoutera que cette histoire relevait à l'évidence de la théologie des poètes, non de celle des philosophes, ni de celle des cités. Non que toute connaissance liée au thème au programme ait été inutile, loin de là : avoir quelques notions sur la personnalité de Numa, être capable de monter que les destinataires romains pouvaient voir dans cette histoire grecque une leçon de *pietas*, identifier le conflit entre loi des hommes et volonté sacrée dans lequel se trouve pris Myscélos comme un conflit typique de la tragédie, tout cela pouvait aider la compréhension du récit ; mais il ne s'agissait nullement de procéder à un développement convenu sur les mœurs religieuses à Rome, qui entraînait inévitablement le candidat dans l'erreur d'interprétation et le hors sujet.

Si en revanche l'on faisait l'effort de se concentrer sur le passage et de mobiliser conjointement les connaissances liées au thème et la capacité, que l'on attend de tout candidat au concours, à mener sur un texte une analyse littéraire, poétique, générique, narrative, l'on trouvait inévitablement – compte tenu de la richesse du passage –, des choses pertinentes à dire et l'on éveillait l'intérêt des correcteurs.

Le jury a apprécié les copies où se trouvait opérée une analyse des aspects narratifs, toujours importants dans les *Métamorphoses* : enchâssement des récits, variations du rythme de la narration, ellipses, stylisation (le voyage héroïque par exemple, accéléré à l'extrême et réduit à l'évocation des étapes dans un catalogue géographique). Dans l'ensemble, le récit revêtait un

caractère sommaire : le caractère topique des différentes phases de l'histoire de la fondation de Crotonne permettait d'en relater les péripéties en recourant à une *breuitas* remarquablement efficace ; il s'agit de fait d'un enchaînement de motifs traditionnels auxquels Ovide ne consacre qu'une présentation succincte : récit étiologique, hospitalité offerte à une divinité, scène de théophanie, délivrance d'un message divin à l'ambiguïté tout oraculaire, abatement initial du héros devant la difficulté de sa mission, conflit dramatique entre loi divine et loi humaine, scène de jugement, prière aux dieux, métamorphose, voyage, fondation, etc.

Les aspects religieux ont fait l'objet de bonnes remarques, quand les candidats avaient su éviter toute tentation de lecture documentaire : ils ont su mettre en avant les thèmes de la fondation sacrée, le conflit du *mos maiorum* (même si l'on est en contexte grec, le récit est destinés à des Romains) avec la *pietas* ; le conflit entre le droit du ciel et celui des hommes, ici une loi archaïque (*mos antiquus*), a souvent été invoqué, à juste titre. L'emprise du dieu sur le destin de Myscélos a fait l'objet de remarques pertinentes, le dieu mettant l'homme pieux dans un fort mauvais pas, comme pour l'en mieux tirer. Un certain nombre de candidats, qui connaissaient le rôle de Numa dans les traditions relatives à la Rome royale, particulièrement dans le domaine religieux, ont su tirer parti de ce fait pour relever l'importance qu'il y avait à en faire le destinataire interne du récit. La valeur universelle de ce récit, son caractère de parabole sur la confiance aveugle que l'on doit accorder aux dieux ont souvent été bien analysés.

Bon nombre de remarques relatives aux genres littéraires ont également été appréciées. Certains candidats ont su remarquer que l'on avait affaire à un récit de colonisation quelque peu paradoxal dans la mesure où la ville d'où part le fondateur refuse précisément de laisser partir ses citoyens. D'autres ont indiqué que Crotonne était fondée au confluent de deux voyages, une route épique mythique, de l'ouest vers l'est, où chemine Héraclès « aux portes du soir », et un itinéraire de colonisation, d'est en ouest, aux marges de l'historiographie. Dans l'ensemble, les aspects épiques n'ont pas été méconnus, que ce soit dans le style et le lexique (les périphrases par exemple), ou dans l'utilisation de certains motifs types comme le catalogue géographique. Certains candidats ont à juste titre repéré la proximité de ce passage avec les *Fastes* dans la mesure où c'est la veine étiologique qui se trouve ici illustrée. Le caractère tragique du conflit dans lequel se trouve pris Myscélos, figure du juste soumis à un conflit dont les enjeux le dépassent, a permis de proposer des parallèles avec la tragédie. La résolution dramatique de la crise par la métamorphose des cailloux – véritable coup de théâtre –, a aussi contribué à un tel rapprochement, Hercule, qui intervenait ici comme *deus ex machina*, utilisant paradoxalement l'instrument même de la condamnation pour sauver son élu mis en accusation. Il a encore été noté que, de par l'enchaînement des récits, le passage renvoyait à trois époques différentes : les temps mythiques des exploits d'Hercule d'une part, ceux de la colonisation grecque et ceux des débuts de l'histoire de Rome d'autre part.

On finira ce rapport par quelques encouragements. Les candidats doivent être persuadés que le jury est animé de bienveillance et qu'il est disposé à valoriser tout élément positif dans une copie. L'épreuve est loin d'être facile, combine deux exercices, exige des candidats à la fois rigueur et maturité. Si la moyenne de l'épreuve est restée sensiblement la même que celle du concours 2011, il faut en revanche souligner que le nombre de copies notées au-dessus de 14 a sensiblement augmenté, celles-ci passant de 24 à 39 sur un total de 300 copies, soit une augmentation de plus du tiers. Il faut y voir un signal positif quant à l'intérêt de cette nouvelle épreuve et à sa pertinence dans le dispositif du concours.